

SYNTHÈSE 1999

PAR

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE

CIPEL, CP 80, CH - 1000 LAUSANNE 12

Etat de santé du Léman

Principaux points positifs :

- brassage des eaux ayant permis une réoxygénation des eaux profondes,
- baisse de la production des algues et des bactéries,
- amélioration de l'état biologique des sédiments profonds du Petit Lac,
- pour toutes les substances analysées (métaux, pesticides, NTA, EDTA), les eaux au centre du lac satisfont pleinement aux exigences requises pour l'eau potable,
- amélioration de la qualité hygiénique des eaux de baignade.

Principaux points négatifs :

- pas de baisse significative des teneurs en phosphore dans les eaux depuis quelques années,
- biomasse algale encore importante en été et en automne,
- la présence d'herbicides triaziniques est toujours décelée dans les eaux du lac. Bien que les teneurs soient faibles et satisfassent les exigences requises pour l'eau potable, leur présence n'est pas souhaitable.

EN BREF

De nombreux indices, au niveau de la qualité chimique des eaux, de la faune des sédiments (vers et insectes) et de la végétation aquatique, montrent une restauration progressive de l'état du Léman.

En ce qui concerne le plancton végétal, la biomasse et la productivité des algues restent encore trop importantes, particulièrement en été-automne.

L'objectif à atteindre, une concentration moyenne annuelle de 20 microgrammes de phosphore par litre d'eau dans le Léman, demeure une condition nécessaire pour ramener la productivité algale à un niveau acceptable et rendre le lac plus attractif pour ses usagers.